



7 Un nouvel ALENA?
Pourquoi cela vous concerne



8 La FTQ passe à l'action



10 Trois victoires syndicales décisives

Fête du Travail 2017

Célébrons les réalisations et mettons le cap sur des victoires futures pour tous les travailleurs

UNE INITIATIVE DE PEPPER MEDIA EN COOPÉRATION AVEC LE CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA ET LA FTQ

Jeudi 31 août 2017

**AU CANADA,
3,5 MILLIONS
DE PERSONNES N'ONT
PAS LES MOYENS
DE PAYER
MÉDICAMENTS**

**LES SYNDICATS
ONT UN PLAN.**

PAGES 2, 4, 6

Cet article est commandité par PepperMedia.ca **PEPPER**MEDIA

**L'assurance-médicaments :
Un regime pour tous.**

Dans l'ensemble du Canada, les syndicats s'efforcent d'obtenir une assurance médicaments couvrant pour tous et toutes, indépendamment de leur revenu, de leur âge et de leur lieu de résidence

[Informez-vous sur unregimepourtous.ca](http://unregimepourtous.ca)

Visitez unregimepourtous.ca pour en savoir plus.

OPINIONS

Pour un régime public et universel d'assurance médicaments



Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ; Daniel Boyer, président de la FTQ

Au départ, la création d'un régime hybride (public-privé) d'assurance médicaments a permis d'améliorer la situation d'un grand nombre de personnes au Québec. Cependant, cette configuration publique-privée génère de graves injustices. De fait, la couverture diffère selon l'endroit où l'on travaille et si l'on travaille ou pas! Pire encore : les coûts liés au régime actuel explosent.

Dans les milieux de travail où un régime d'assurances collectives existe, la couverture relative aux médicaments est de plus en plus dispendieuse. Dans certains cas, la situation est carrément insoutenable au plan financier! Pour les personnes qui n'ont pas accès à une assurance collective et qui sont obligatoirement couvertes par le régime public d'assurance médicaments, la prime annuelle coûte 667 \$, la franchise mensuelle et la coassurance à payer s'élèvent respectivement à 19,45 \$ et à 34,8 % du coût du médicament. Ces coûts représentent une contribution financière énorme pour les personnes parmi les plus vulnérables de notre société.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Congrès du travail du Canada (CTC) demandent la mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments.

Le Canada est le seul pays développé au monde qui a un réseau de santé universel qui n'inclut pas une assurance médicaments universelle. C'est une singularité qu'il faut corriger.

Au Québec, certes l'ensemble de la population bénéficie d'une couverture d'assurance médicaments. Mais les ménages québécois sont ceux qui paient le plus cher de leur poche pour le coût des médicaments.

Et cette situation a un prix. Un sondage national, mené par Angus Reid en 2015, révélait qu'un répondant sur cinq affirmait que lui-même ou un membre de sa famille n'avait pas pris les médicaments prescrits faute de revenus suffisants. D'autres diminuent leur dose de médicaments, la



91 % des Québécois et des Québécoises sont d'accord avec l'établissement d'un régime public et universel d'assurance médicaments. ANGUS REID 2015

Le Canada est le seul pays développé au monde qui a un réseau de santé universel qui n'inclut pas une assurance médicaments universelle. C'est une singularité qu'il faut corriger.

prende une journée sur deux ou, encore, ne renouvellent pas leur prescription... des comportements qui ont des incidences sur leur santé.

Personne ne devrait être forcé de choisir entre payer son épicerie et payer les médicaments dont il a besoin.

Un régime québécois public pour tous et toutes

Selon ce même sondage, 91 % des Québécois et des Québécoises sont d'accord avec l'établissement d'un régime public et universel d'assurance médicaments.

L'entente récente entre le gouvernement du Québec et les compagnies pharmaceutiques concernant le coût des médicaments génériques est la preuve qu'en regroupant notre pouvoir d'achat,

nous pouvons bénéficier de meilleurs prix. Imaginez quelles seraient les économies si le régime québécois était totalement public et universel!

Le CTC lance une campagne nationale visant à mettre en place un régime d'assurance médicaments universel pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

La FTQ y adhère sans réserve, car cette campagne porte notre revendication de longue date quant à la mise sur pied d'un régime québécois d'assurance médicaments public et universel.

Tout en appuyant la campagne du CTC, la FTQ somme le gouvernement du Québec de mettre en place, le plus rapidement possible, un tel régime pour protéger la qualité de vie de l'ensemble des Québécois et des Québécoises. ■

L'assurance-médicaments

UN RÉGIME POUR TOUS

3,5 millions de personnes au Canada et au Québec n'ont pas les moyens d'acheter les médicaments qui leur sont prescrits. Beaucoup d'entre eux en sont à couper leurs pilules ou à sauter des jours pour faire durer les médicaments qu'ils ont réussi à se procurer.

Personne ne devrait avoir à choisir entre acheter de la nourriture et acheter les médicaments qui lui sont nécessaires.

C'est pourquoi nous nous efforçons de faire adopter un régime public d'assurance-médicaments qui protège tous les membres de la population, quels que soient leur revenu, leur âge et leurs lieux de résidence.

Joignez-vous à notre appel pour un régime universel d'assurance-médicaments à unregimepourtous.ca.



Congrès du travail du Canada
Canadian Labour Congress

Visitez unregimepourtous.ca pour en savoir plus.

COÛTS HUMAINS

Des spécialistes des soins de santé confirment le besoin d'un régime public et universel d'assurance médicaments

Le personnel infirmier, les médecins et les autres professionnels de la santé constatent directement le coût humain de l'absence d'un régime universel d'assurance médicaments au Canada.

Au Québec, nous avons un système mixte (privé-public) d'assurance médicaments. Dans le reste du Canada, la situation est différente: il n'existe aucun régime. « L'absence d'assurance médicaments nuit aux patients et à l'ensemble du système de santé », dit Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII). « L'incapacité des parents d'acheter des inhalateurs coûtant environ 70 \$ pour trois mois de traitement a donné lieu à un séjour à l'hôpital coûtant à peu près 1 000 \$ par jour. » C'est la réalité pour les Canadiens et Canadiennes des autres provinces.

Ce n'a rien d'usé: un Canadien sur dix n'a pas les moyens de se procurer ses ordonnances. « Les jeunes travailleurs et travailleuses et les familles à faible revenu sont particulièrement vulnérables », ajoute madame Silas. « Il ne devrait pas en être ainsi. Le Canada est le seul pays dont le système de santé universel ne comprend pas une assurance médicaments universelle. »

Au Québec, ce sont plutôt l'explosion des coûts et l'incohérence du système qui causent problème. Cette configuration

publique-privée génère de graves injustices. De fait, la couverture diffère selon l'endroit où l'on travaille et si l'on travaille ou pas.

La FCSII et d'autres organisations nationales, dont le Congrès du travail du Canada et la FTQ, intensifient leurs appels à l'instauration d'un régime d'assurance médicaments applicable à tous les Canadiens et les Canadiennes, puisqu'il s'agit du chaînon manquant de l'assurance maladie publique.

Le système complexe et morcelé du financement des médicaments sur ordonnance au Canada et le régime particulier du Québec font en sorte que l'accès aux médicaments sur ordonnance est très inégal. Ce système est non seulement inéquitable, mais aussi inefficace et très coûteux; seuls les États-Unis ont des dépenses liées aux médicaments sur ordonnance plus élevées que le Canada.

« Le gouvernement fédéral doit montrer la voie vers l'établissement d'un régime national universel et il doit agir dès maintenant », déclare la présidente de la FCSII. « La création d'un régime universel permettant les achats groupés pour réduire les prix et prévoyant une unique liste nationale des médicaments assurés fondée sur des données probantes nous permettrait d'économiser des milliards de dollars par année. »

L'adoption dans le reste du Canada d'un régime d'assurance médicaments

EN CHIFFRES

Les chiffres qui parlent en faveur de l'assurance-médicaments universelle :

8,4 millions

NOMBRE DE TRAVAILLEURS CANADIENS QUI NE SONT PAS ASSUJETTS À UNE ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Près d'un million

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES N'AYANT PAS LES MOYENS DE FAIRE EXÉCUTER LEUR ORDONNANCE :



COÛT MOYEN DU MÉDICAMENT CONTRE LE CHOLESTÉROL LIPITOR PAR ANNÉE :

811 \$

AU CANADA

15 \$

EN NOUVELLE-ZÉLANDE, pays ayant adopté une assurance-médicaments universelle

91 %

PROPORTION DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES QUI ESTIMENT QUE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC DEVRAIT COMPRENDRE UN RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS*

* SONDAGE ANGUS REID, 2015.

universel et public permettrait, au Québec, de mettre fin à notre régime à deux têtes et enfin de mettre en place un régime public digne de ce nom.

De nombreuses études ont mis les avantages économiques en évidence: un investissement fédéral annuel d'un milliard de dollars permettrait à la population canadienne d'économiser 7,3 milliards par année sur les médicaments dont elle a besoin.

Le docteur Danyaal Raza est un médecin de famille exerçant à l'hôpital St. Michael à Toronto et président du conseil d'administration des Médecins canadiens pour le régime public. Il est témoin au quotidien des problèmes causés dans le reste du Canada par l'absence de régime universel d'assurance médicaments.

Le docteur Raza affirme que le perfectionnement des médicaments sur ordonnance permet à des personnes atteintes de maladies chroniques, telles que les troubles cardiaques et le diabète, de vivre en meilleure santé. Mais, selon lui, certains ne peuvent pas en profiter parce qu'ils doivent faire des choix difficiles en raison de leur situation financière.

« Quand je prescris un médicament pour traiter le diabète et réguler le taux de glycémie, je frémis à la pensée que le patient sera peut-être obligé de se procurer des aliments moins sains, mais moins chers, pour pouvoir exécuter mon ordonnance », dit le docteur Raza. « Comment pouvons-nous améliorer la santé des gens s'ils sont forcés de sacrifier de la nourriture pour pouvoir acheter leurs médicaments? »

« Il est rare en matière de politiques publiques de voir émerger un programme qui aide un plus grand nombre de personnes et permette d'économiser de l'argent en même temps », ajoute-t-il. « Le gouvernement fédéral doit écouter les Canadiens, les organisations syndicales et non gouvernementales et les employeurs du secteur privé qui soutiennent que l'assurance maladie publique est incomplète depuis des décennies et que c'est l'assurance médicaments qu'il lui manque. »

Pour Daniel Boyer, président de la FTQ, « notre revendication de longue date de mettre sur pied un régime québécois d'assurance médicaments public et universel permettrait de protéger la qualité de vie de l'ensemble des Québécois et des Québécoises et de réformer notre régime actuel qui est inéquitable et coûteux ». ■



À gauche : le docteur Danyaal Raza, président du conseil des Médecins canadiens pour le régime public. À droite : Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers. FOURNI

PRÈS D'UN MILLION DE TRAVAILLEURS
CANADIENS DE LA SANTÉ APPUIENT

L'assurance- médicaments

UN RÉGIME POUR TOUS

La pièce
manquante de
notre système
canadien de
soins de santé
publics.



CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS
LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

CUPE·SCFP



UNIFOR
theUnion | lesyndicat



Visitez unregimepourtous.ca pour en savoir plus.

TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'assurance médicaments est indispensable pour les travailleurs et les travailleuses précaires

La précarisation des dernières années du marché du travail rend encore plus indispensable la création d'un régime universel d'assurance médicaments, selon les partisans de l'instauration d'un régime universel. « Nous observons des tendances sur le marché du travail qui portent à croire que les inégalités dans l'accès à l'assurance médicaments et aux médicaments eux-mêmes augmentent », affirme Steve Morgan, professeur de politiques en matière de santé à l'université de la Colombie-Britannique.

Un nombre croissant de travailleurs et de travailleuses doivent se contenter d'emplois précaires, faiblement rémunérés, à temps partiel ou à leur compte. S'ajoute à l'insécurité d'emploi le fait qu'ils sont moins susceptibles d'avoir une assurance médicaments. Au Québec la situation est différente : l'ensemble de la population a accès à un régime d'assurance médicaments et, pour la plupart, l'accès aux médicaments est assuré. Cependant, le prix à payer pour s'assurer peut être exorbitant, notamment pour les travailleurs et les travailleuses à statut précaire.

En excluant le Québec – qui possède un régime mixte (public-privé) d'assurance médicaments –, environ 8,4 millions de travailleuses et de travailleurs canadiens ne sont pas assujettis à une assurance médicaments, y compris près des trois quarts des personnes travaillant à temps partiel. Au Québec, les travailleurs et les travailleuses sont obligés de souscrire à une assurance collective privée si celle-ci est offerte par l'employeur. Cette obligation fait en sorte que nombre de travailleurs et travailleuses précaires se retrouvent dans une situation déraisonnable où près de la moitié de leur salaire est consacrée au paiement de leur assurance médicaments.

M. Morgan prévoit que la situation ne peut qu'empirer en l'absence d'un régime universel et public d'assurance médicaments. « En raison du coût extraordinairement élevé et non réglementé des médicaments au Canada – qui compte parmi les plus élevés du monde – les entreprises soutiennent qu'elles n'ont plus les moyens d'assurer les mêmes avantages sociaux que par le passé. »

La solution consiste à créer un régime public à payeur unique, affirme-t-il, parce que seul le gouvernement possède les compétences et le pouvoir d'achat nécessaires pour maintenir les prix des médicaments sur ordonnance à un niveau raisonnable.

« ... nous préconisons un régime d'assurance

médicaments vraiment universel et pleinement public pour tous les Québécois et les Québécoises ».

Daniel Boyer,
président de la FTQ

L'incohérence du système hybride public-privé au Québec

Au Québec, toute personne ayant accès à une assurance médicaments privée par le biais de son travail ou de sa famille doit utiliser cette couverture et ne peut pas accéder au régime public de médicaments d'ordonnance de la province. Ceux et celles qui sont obligés d'utiliser des régimes privés sont confrontés à une hausse rapide des primes, ce qui est particulièrement difficile pour les personnes gagnant de bas salaires.



À l'extérieur du Québec, les personnes occupant des emplois à temps partiel, précaires et à bas salaire qui ne bénéficient pas d'une assurance-médicaments offerte par leur employeur, n'ont pas les moyens d'acheter des médicaments sur ordonnance.

ISTOCKPHOTO.COM

C'est l'une des raisons pour lesquelles la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a longtemps soutenu que le régime d'assurance médicaments hybride ne fonctionne pas.

« Dans l'état actuel des choses, le système est particulièrement injuste pour les travailleurs et travailleuses pauvres, ceux et celles qui gagnent de bas salaires

ou travaillent à temps partiel, étant obligés de payer des primes d'assurance maladie privées qui finissent par coûter un quart ou plus du salaire », déclare Daniel Boyer, président de la FTQ. « C'est pourquoi nous préconisons un régime d'assurance médicaments vraiment universel et pleinement public pour tous les Québécois et les Québécoises ». ■

TÉMOIGNAGES

Monique, du Québec

Monique est monoparentale et travaille comme préposée aux bénéficiaires dans un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Étant aux études, elle travaille deux fins de semaine par mois. Comme un régime d'assurance est offert dans son milieu de travail, elle doit souscrire au volet familial qui lui coûte l'équivalent de 40 % de son salaire... Cette situation est injuste, puisqu'il lui coûterait bien moins cher d'adhérer au régime public d'assurance médicaments.

« C'est fou! Au final, je finis par travailler pour rien. Je ne comprends pas qu'au Québec, on ait un régime de santé public et qu'on soit obligé d'avoir une assurance médicaments privée qui coûte les yeux de la tête. Il me semble que ça serait beaucoup moins compliqué d'avoir une assurance publique pour tout le monde. En tous cas, pour des gens comme moi, on pourrait au moins choisir entre l'assurance publique ou privée. Ça serait le minimum. »

Ben, de la Nouvelle-Écosse

Ben, qui a terminé ses études secondaires il n'y a pas longtemps, économise afin de pouvoir étudier l'art culinaire au collège. Il avait un an quand on lui a diagnostiqué un diabète insulino-dépendant.

« Ma mère a deux emplois, dont un qu'elle garde parce qu'il lui donne une assurance médicaments permettant de payer mon insuline, mes seringues, mes bâtonnets diagnostiques et mon glucomètre. Je peux demeurer assuré jusqu'à l'âge de 25 ans si je m'inscris au collège, mais seulement jusqu'à 21 ans si je ne fréquente plus l'école. J'ai beaucoup d'incertitude au sujet de l'avenir. Je veux travailler dans l'industrie de la restauration, un secteur où il est rare que l'employeur offre un régime d'assurance maladie. »

Souhaitez-vous raconter l'effet que l'absence d'assurance-médicaments universelle a eu sur vous? Rendez-vous à l'adresse www.facesofpharmacare.ca

COMMERCE

Renégociation de l'ALÉNA: pourquoi s'en préoccuper?

Donald Trump, président des États-Unis, veut renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain, mieux connu sous l'abréviation ALÉNA. Mais pourquoi devrions-nous nous en préoccuper?

« Ce modèle a échoué à améliorer les conditions de travail et de vie des populations des trois pays membres », affirme Daniel Boyer, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

En effet, force est de constater que les politiciens et les économistes ont fortement exagéré les bénéfices économiques allégués de l'ALÉNA. Certes, les exportations ont augmenté de même que les profits des entreprises, mais ces bénéfices se sont réalisés au détriment de la population. « On a rien contre les accords de libre-échange, on en a contre les accords de libre-échange négociés en cachette, qui ne tiennent pas compte des droits des travailleurs et des travailleuses et qui marchandent nos services publics », selon M. Boyer.

Aujourd'hui, il faut renverser la vapeur et œuvrer pour que la mondialisation soit plus juste et plus inclusive et que les bénéfices soient plus largement et plus équitablement partagés. ■

À QUOI DEVRAIT RESSEMBLER LA NOUVELLE MOUTURE DE L'ALÉNA?

L'ALÉNA DOIT RESPECTER LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES.

Cela signifie que des clauses visant la protection des droits des travailleurs et des travailleuses et des droits syndicaux doivent être intégrés dans le texte de l'accord, accompagnées de sanctions commerciales pour non-respect. Le nouvel accord doit permettre au Canada et aux provinces d'instaurer de meilleures normes du travail, des salaires équitables et d'autres droits du travail.

L'ALÉNA NE PEUT PAS L'EMPORTER SUR LES LOIS ET RÈGLEMENTS CANADIENS.

L'accord actuel prévoit des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États à l'extérieur du système judiciaire canadien, ce qui permet à des entreprises privées et des investisseurs étrangers de poursuivre les gouvernements provinciaux ou fédéral s'ils jugent que leurs intérêts sont lésés ou si certaines décisions

gouvernementales portent préjudice à leurs profits. Le Canada a fait l'objet de plus de poursuites que les autres pays membres de l'ALÉNA. Le nouvel accord doit obliger les entreprises et les investisseurs étrangers à recourir aux tribunaux du Canada pour régler tout différend au sujet des lois ou règlements canadiens.

L'ALÉNA DOIT PROTÉGER LA CULTURE.

Donald Trump veut modifier l'ALÉNA pour nous priver de notre droit de protéger et de promouvoir le contenu et la production culturels canadiens et francophones. La production culturelle ne peut pas être traitée comme une marchandise, puisqu'elle fait partie de notre identité. C'est particulièrement vrai au Québec, où le contenu francophone affronte une écrasante vague de contenu anglophone nord-américain. Le nouvel accord ne doit pas permettre aux entreprises ou au gouvernement des États-Unis de poursuivre le Canada

ou le Québec parce qu'ils protègent la langue française et la production culturelle.

L'ALÉNA DOIT RESPECTER LES SERVICES PUBLICS.

Le futur accord doit respecter les services publics, tels que les soins de santé. De plus, il ne doit pas empêcher les gouvernements fédéral et provinciaux de créer de nouveaux services ou programmes publics, par exemple d'un régime d'assurance médicaments pour l'ensemble de la population.

L'ALÉNA DOIT PROTÉGER LES PRODUCTEURS LOCAUX ET LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS.

Le futur accord doit assurer l'accès à des aliments salubres et de qualité produits localement. Il doit également défendre notre droit d'épauler les petites exploitations agricoles, les fermes familiales et les communautés rurales.



Les travailleuses et travailleurs méritent mieux

ÉQUITÉ

La FTQ passe à l'action

Les retraitées et retraités Québécois ne doivent pas devenir les plus pauvres au Canada

Le Québec est la seule province qui n'a pas signé l'entente de Vancouver qui prévoit un ajustement à la hausse des prestations de retraite pour tous et toutes. Le gouvernement Couillard semble nier la réalité des personnes retraitées et s'entête à mettre de l'avant des politiques régressives qui conduisent à un appauvrissement des Québécois et des Québécoises.

Le scénario envisagé par Québec pénaliserait tous les travailleurs et travailleuses. Pour illustrer cela, prenons l'exemple de deux travailleurs, l'un à Edmonton et l'autre à Rimouski. Ils ont gagné pendant toute leur carrière 40 000 \$ par année et, à leur retraite, touchent 25 % de leur salaire grâce au RRQ/RPC (Régime de rentes du Québec/Régime de pensions du Canada). Grâce



à l'entente fédérale-provinciale de juin dernier, celui à Edmonton touchera désormais 33,3 % de son salaire, mais celui à Rimouski, à cause du scénario

du gouvernement libéral, risque fort de devoir se contenter de 27,5 %. Ce qui signifie qu'au moment de sa retraite, le travailleur québécois sera plus pauvre

de 2 320 \$ par année que le travailleur edmontonien pour toute la durée de sa retraite. Sur vingt ans, cette différence équivaut à près de 50 000 \$! ■

Pour un salaire minimum de 15 \$/heure

Au cours des dernières décennies, l'écart entre les riches et les pauvres s'est agrandi de façon spectaculaire. Les revenus de travail des plus pauvres ont diminué (en tenant compte de l'inflation) ou, au mieux, ont stagné.

Il n'est pas acceptable que, dans une société aussi prospère que la nôtre, une personne qui trime dur toute l'année soit obligée de recourir à des banques alimentaires pour arrondir les fins de mois. La hausse du salaire minimum à 15 \$ est une bonne façon de freiner la hausse des inégalités, de favoriser la justice sociale et de réduire la pauvreté au Québec. Selon nous, le salaire

minimum doit permettre aux travailleurs et aux travailleuses de subvenir à leurs besoins de base et aussi d'améliorer leur sort.

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a récemment calculé que, pour 2016, le salaire viable pour une personne seule vivant à Montréal est de 15,78 \$ l'heure, tandis qu'il est de 15,42 \$ l'heure à Québec. La revendication de la campagne Minimum 15 \$ se base sur ce calcul.

La FTQ propose de faire passer le salaire minimum de 10,75 \$ (mai 2016) à 15 \$ dès que possible. Vous pouvez consulter notre dossier complet ici: www.minimum15.quebec ■



IL N'EST PAS ACCEPTABLE QU'UNE PERSONNE QUI TRAVAILLE À TEMPS PLEIN SOIT OBLIGÉE DE RECOURIR À DES BANQUES ALIMENTAIRES.

MINIMUM
15\$

APPORT À LA COMMUNAUTÉ

Les Teamsters donnent un coup de main pour la bonne cause!

C'est en mai dernier que plusieurs dizaines de Teamsters du Québec ont, dans la bonne humeur, uni leurs forces afin de participer à la Corvée du Camp Papillon.

Le Camp accueille chaque année près de 700 enfants ayant un handicap en leur donnant l'occasion de participer à la vie de plein air dans un endroit sécuritaire. Il permet également aux parents d'enfants handicapés de prendre une pause dans une vie bien remplie.

Cette année, les besoins au Camp Papillon étaient nombreux : rénovation, nettoyage, entretien de terrain, déménagement... Les hommes et femmes délégués par le syndicat des Teamsters à cette corvée annuelle étaient partout sur le terrain et faisaient œuvre utile. Ils ont mis l'épaule à la roue sans se ménager. Le travail était très physique, mais leur enthousiasme était inépuisable!



Les membres et permanents syndicaux des Teamsters à la Corvée du Camp Papillon, mai 2017.

FOURNI

Mais un syndicat comme les Teamsters ne fait pas que négocier les meilleures conventions collectives au Québec. Il œuvre aussi pour le bien commun.

Les Teamsters sont impliqués dans des

dizaines d'œuvres caritatives au Québec, mais le Camp Papillon occupe une place très spéciale dans l'histoire de ce syndicat. En effet, depuis plus de 30 ans les Teamsters ont amassé plus de 1,7 million de dollars.

L'argent est remis chaque automne aux dirigeants de la Société pour les enfants handicapés du Québec dans le but de construire de nouveaux chalets, d'acheter des équipements et plus généralement pour financer toutes les activités de cette organisation remarquable.

À la fin de cette longue et éreintante journée, les Teamsters ont quitté le Camp fatigués, mais surtout avec le sentiment du devoir accompli.

Outre les nombreux services offerts à leurs dizaines de milliers de membres au Québec, notamment en matière de CSST, de négociations de conventions collectives, de griefs et de protection contre le harcèlement, les Teamsters viennent aussi en aide aux plus vulnérables de la société. Cela fait partie de son code génétique et de son engagement social.

Et vous pouvez être assuré que les Teamsters participeront de nouveau à la Corvée l'année prochaine! ■



TEAMSTERS CANADA

Se syndiquer garantit le respect, la justice, l'égalité, l'équité et la dignité au travail, et permet d'avoir une meilleure qualité de vie.

Curieux d'en savoir plus?

Appelez pour parler avec un recruteur syndical, ou visitez notre site Web.

1 866 888-6466
teamsters.ca/SeSyndiquer



PROGRÈS

En cette fête du Travail, les syndicats célèbrent trois victoires décisives

À l'occasion de la fête du Travail de cette année, les syndicats du Canada célèbrent d'importantes victoires remportées depuis un an qui amélioreront la vie quotidienne de tous les Canadiens et les Canadiennes.

1) DES MEILLEURS PENSIONS PUBLIQUES

En novembre dernier, le gouvernement du Canada a adopté une loi qui renforce le Régime de pensions du Canada, ce qui constituait une priorité pour les syndicats du Canada depuis des décennies. Bien que la plupart des membres de syndicats soient assujettis à des régimes de retraite offerts en milieu de travail, tel n'est pas le cas de plus de 60 % des travailleurs et travailleuses canadiens. L'adoption de la loi C-26 comporte la première expansion du RPC depuis la création de ce régime et les syndicats ont loué les avantages de cette expansion pour les jeunes, qui ont du mal à épargner en ces temps où les bons emplois stables donnant accès à des régimes de retraite privés sont si difficiles à trouver.

2) UNE INTERDICTION PANCANADIENNE DE L'AMIANTE

Le 14 décembre 2016, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il interdirait enfin l'importation, l'exportation et l'utilisation de l'amiante, couronnant ainsi de succès des décennies d'efforts faits pour rendre les lieux de travail et les espaces publics plus sains et plus sécuritaires. Les syndicats du Canada, les survivants et les personnes qui militent en faveur de la santé s'efforcent depuis longtemps de sensibiliser les gens aux conséquences désastreuses de l'exposition à l'amiante. Environ 150 000 Canadiennes et Canadiens sont exposés à de l'amiante au travail et plus de 2 000 meurent chaque année de maladies attribuables à l'amiante. Les syndicats du Canada continueront de faire des pressions pour que soit renforcée la réglementation sur le désamiantage et

les mesures correctives et pour inciter les gouvernements à collaborer avec les Premières Nations pour régler le problème posé par les fortes quantités d'amiante que contiennent les habitations dans les réserves.

3) L'ATTRIBUTION D'UNE RESPONSABILITÉ CRIMINELLE À L'ÉGARD DES DÉCÈS ET BLESSURES CAUSÉS PAR LE TRAVAIL

Le 27 avril, le gouvernement fédéral a annoncé son engagement à assurer l'application de la loi Westray, qui permet de poursuivre les employeurs pour négligence faisant courir à des travailleurs un risque de mort ou de blessure grave. L'annonce a été faite à peine quelques jours avant le 25^e anniversaire de l'explosion survenue à la mine Westray le 9 mai 1992, qui a causé la mort de 26 mineurs. Les familles des mineurs et leur syndicat, les



Métallos, avaient réussi à faire intégrer de nouvelles dispositions au Code criminel en 2004 mais l'application de celles-ci s'est révélée difficile. Le gouvernement fédéral s'est maintenant engagé à collaborer avec le Congrès du travail du Canada et ses membres ainsi qu'avec les employeurs et des partenaires provinciaux et territoriaux pour enfin veiller à ce que la loi Westray soit bien mise en application. ■

POURQUOI IL FAUT QUE ÇA CHANGE?

865 \$ 

FRAIS DE GARDE
MENSUELS MOYENS AU CANADA ¹

32 %

POURCENTAGE DU REVENU DES FAMILLES
MONOPARENTALES CONSACRÉ AUX
FRAIS DE GARDE ²

**SERVICES
DE GARDE
POUR TOUS**

 **3X**

L'AUGMENTATION DES FRAIS DE
GARDE REPRÉSENTE **TROIS FOIS LE**
TAUX D'INFLATION ³

1 SUR 4

SEULEMENT 24 % DES ENFANTS DE
0 À 5 ANS ONT ACCÈS À UNE PLACE
DANS UNE GARDERIE AGRÉÉE ⁴



¹ Publication *Women are Key to Future Growth: Evidence from Canada* du Fonds monétaire international

² Rapport de l'OCDE *Bébés et employeurs*

³ Centre canadien de politiques alternatives

⁴ Rapport du Gouvernement du Canada *Child Care Spaces Initiative*

servicesdegardeeducatifspourtous.ca

Ne mérite-t-il pas ce qu'il y a de mieux?

Les familles canadiennes consacrent près du quart de leur revenu aux frais de garde.

Ça suffit!

Il faut leur offrir des services de garde de qualité, abordables et accessibles à tous.

servicesdegardeeducatifspourtous.ca



syndicatafpc.ca

JEUNES FAMILLES

Les syndicats du Canada s'enorgueillissent des progrès en matière de services de garde à l'enfance

Sara Langlois est une enseignante de Vancouver, son mari est architecte et pourtant ils dépenseront de l'argent pour continuer à travailler tous les deux quand leur deuxième enfant naîtra en février. Ils paient actuellement 1 500 \$ par mois pour faire garder leur fille et s'ils devaient payer 3 000 \$ par mois de frais de garde, cela dépasserait le salaire net de madame Langlois.

Le couple se considère néanmoins chanceux parce qu'il est satisfait des services de garde qu'il obtient de la YWCA.

« Je ne sais pas comment les autres font », dit madame Langlois. « Il n'y a pas que le prix qui pose un problème : le manque de places en pose un aussi. »

Elle connaît des mères de famille monoparentale qui ont dû quitter leur emploi parce qu'elles n'avaient pas les moyens de payer les frais de garde et des couples qui ont opté pour des quarts de travail différents – l'un travaillant de jour et l'autre de nuit – afin de ne pas avoir à payer de tels frais. Madame Langlois déclare que son mari et elle puiseront dans leur épargne et demanderont de l'aide à leurs parents s'ils travaillent encore tous les deux à la naissance de leur deuxième enfant.

Sharon Gregson qualifie de chaotique la situation de la garde à l'enfance. Sharon est le porte-parole de la coalition des personnes militant en faveur de la garde à l'enfance de la C.-B. et elle espère que cette province s'attaquera bientôt au problème puisque le gouvernement néo-démocrate a promis des places en garderie à 10 \$ par jour.

De nombreux parents des différentes parties du Canada se trouvent devant le même dilemme que madame Langlois, mais les militantes et militants indiquent qu'il y a de l'espoir. Ils n'ont pas tout à fait réussi à atteindre leur but d'assurer des services de garde de qualité à tous, mais ils progressent grâce à l'engagement du gouvernement fédéral à affecter plus de fonds aux services de garde.

« Nous sommes très heureux que la question soit à l'ordre du jour », dit Morna Ballantyne, directrice exécutive de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. « Les syndicats du Canada travaillent d'arrache-pied, de concert avec les personnes qui militent en faveur des services de garde à l'enfance et les personnes qui fournissent ces services et il est indéniable que la question est un point important à l'ordre du jour. »

Madame Ballantyne dit que l'engagement à assurer un financement à long terme des services de garde prévu dans le budget fédéral de 2017 est un important

progrès, mais il faut plus de fonds et il reste encore beaucoup à faire.

« C'est un début », affirme-t-elle. « Nous nous efforcerons de faire augmenter considérablement le financement au cours des dix prochaines années. »

Les libéraux ont fondé leur campagne électorale sur la promesse de conclure des ententes sur la garde à l'enfance avec toutes les provinces et les territoires. Le cadre de ces ententes a été annoncé en juin. Seul l'Ontario a signé une entente jusqu'à présent mais d'autres ententes devraient être signées incessamment.

« Nous tenons à ce que les ententes bilatérales permettent des progrès appréciables, accroissant les services disponibles et leur qualité et les rendant abordables et inclusifs. »

Le gouvernement de la C.-B. s'est engagé à créer un programme de services de garde coûtant 10 \$ par jour aux parents. Les ménages gagnant moins de 40 000 \$ par année auront droit à des services gratuits.

« La bonne nouvelle est que notre gouvernement s'est engagé à établir un programme global, ce qui pourrait réduire les coûts, accroître grandement le nombre des places et hausser la rémunération du personnel d'éducation de la petite enfance », déclare madame Gregson. Le nouveau gouvernement a par ailleurs nommé un secrétaire d'État aux services de garde à l'enfance, indiquant ainsi qu'il



L'accès à des services de garde à l'enfance à prix abordable augmente au Canada grâce au financement fédéral, à des initiatives provinciales et aux efforts soutenus des syndicats du Canada. ISTOCKPHOTO.COM

ne plaisante pas.

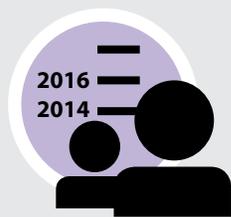
« Le plan que nous avons adopté ici a été efficace », affirme-t-elle. « La coalition et ses partenaires – des parents, des grands-parents, des fournisseurs de services de garde, des entreprises, des groupes syndicaux et des citoyennes et citoyens préoccupés – y ont veillé. Nous avons publié notre plan en 2011 et nous l'avons fait appuyer dans l'ensemble de la province afin que les services de garde

comptent parmi les trois principaux enjeux électoraux. »

Entretemps, le gouvernement néo-démocrate de l'Alberta a lancé son projet pilote de garderies publiques à 25 \$ par jour dans 18 centres d'apprentissage de la petite enfance. La Première ministre Rachel Notley a dit que son gouvernement créerait plus de places en garderie à 25 \$ par jour dans toute la mesure où les finances le permettraient. ■

EN CHIFFRES

Hausse du coût et baisse de la disponibilité des services de garde à l'enfance au Canada



+8 %

LES FRAIS DES GARDERIES RÉGLEMENTÉES DES 28 VILLES LES PLUS GRANDES DU CANADA ONT AUGMENTÉ EN MOYENNE DE PLUS DE 8 % DE 2014 À 2016, SOIT TROIS FOIS PLUS QUE LE COÛT DE LA VIE



36 000 \$

UNE FAMILLE À REVENU MOYEN DE TORONTO QUI COMPREND UN NOURRISSON ET UN BAMBIN PAIERAIT 36 000 \$ POUR OBTENIR DES SERVICES EN GARDERIE RÉGLEMENTÉE, SOIT PLUS QUE LES FRAIS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ



70 %

LES LISTES D'ATTENTE SONT COURANTES DANS LES GARDERIES; PRESQUE TOUTES LES VILLES SONDÉES ONT INDICÉ QU'AU MOINS 70 % DES GARDERIES ONT UNE LISTE D'ATTENTE

SOURCE: UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE: LES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS DANS LES GRANDES VILLES CANADIENNES, CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES, 2016